

IDENTIFICATION

Section : CAP

Intitulé de l'UE : Didactique des sciences et techniques de la santé

Code de référence : 981022U36D1

Nombre de périodes : 60

Nombre de crédits ECTS : 8

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :

Stage d'immersion

Dans une ou plusieurs discipline(s), pour un ou (différents) niveau(x) et type(s) d'enseignement à l'exclusion de l'enseignement supérieur, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, au travers d'un rapport écrit, en observant les règles d'usage de la langue française,

- ◆ relever et décrire des éléments significatifs :
 - du fonctionnement d'une institution scolaire,
 - du travail préparatoire de l'enseignant,
 - des élèves,
 - des méthodologies utilisées pour atteindre les acquis d'apprentissage ;
- ◆ identifier des points forts et des moments critiques de séquences didactiques données ou observées et motiver ses choix ;
- ◆ identifier des compétences nécessaires pour exercer le métier ;
- ◆ d'explicitier en quoi ses observations ou pratiques de terrain ont influencé sa représentation du métier d'enseignant.

Didactique des disciplines

Dans une discipline en relation avec le titre de l'étudiant, pour un niveau et un type d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur, auxquels il a accès, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle,

- *en tenant compte des programmes ou référentiels et du groupe-classe,*
- *en ayant recours aux ressources matérielles, technologiques et bibliographiques nécessaires,*
- *en respectant les règles d'usage de la langue française,*

- ◆ de préparer des activités d'enseignement et d'apprentissage et de mettre en œuvre des séquences favorisant un apprentissage motivant, signifiant et efficace, comprenant :
 - la formulation des objectifs, compétences, acquis d'apprentissage,
 - la description, le déroulement des activités d'enseignement et d'apprentissage,
 - les différentes évaluations (y compris les grilles d'évaluation et de pondération),
 - le document- élève et/ou la synthèse matière ;
- ◆ d'explicitier et de justifier ses choix didactiques et méthodologiques en référence :
 - aux théories qui les sous-tendent,
 - aux documents de référence officiels ;
- ◆ d'analyser des activités d'enseignement et d'apprentissage du point de vue de la didactique, de la méthodologie, du relationnel et des stratégies des apprenants.

Psychopédagogie

A partir de situations liées à l'enseignement et à l'apprentissage, dans le respect de la déontologie de l'éthique professionnelle, en utilisant le vocabulaire psychopédagogique adapté,

- ◆ repérer des facteurs favorisant l'apprentissage et des dispositifs d'enseignement adaptés aux acquis d'apprentissage et aux apprenants ;
- ◆ repérer des difficultés d'apprentissage liées à des caractéristiques psychologiques des apprenants, à des indices de besoins spécifiques ou de troubles d'apprentissage ou psychologiques ;
- ◆ proposer des pistes d'amélioration qui contribuent à rendre les situations d'apprentissage et d'enseignement signifiantes et efficaces ;
- ◆ proposer une évaluation cohérente par rapport aux acquis d'apprentissage visés ;
- ◆ relier ses réponses à des fondements scientifiques pertinents par rapport aux situations.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement suivantes :

- ◆ "CAP : Stage d'immersion professionnelle", code 9810 24 U 36 D1
et
- ◆ "CAP : Didactique des disciplines", code 9810 17 U 36 D3
et
- ◆ "CAP : Psychopédagogie et méthodologie générale", code 9810 16 U 36 D3

Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à, dans sa discipline et pour les sciences et techniques, la santé ou les arts, pour les différents niveaux et types d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur, dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle,

- ◆ proposer des stratégies didactiques spécifiques à l'enseignement de sa discipline ;
- ◆ utiliser différentes approches didactiques et méthodologiques qui guident l'action pédagogique
- ◆ porter un regard réflexif sur sa pratique ;
- ◆ contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- ◆ favoriser un apprentissage autonome, individuel ou en groupe, des apprenants.

Contenu du cours :

- Analyser les prescrits légaux relatifs à l'enseignement des disciplines à orientation *sciences, techniques et santé* (référentiels de compétences, programmes minimaux, etc.).
- Examiner et discuter de manière critique un programme de formation.
- Concevoir des activités d'apprentissage à partir de l'approfondissement de différentes approches pédagogiques et méthodologiques.
- Mettre en œuvre des séquences d'enseignement/apprentissage adaptées au public et aux objectifs visés.
- Évaluer les apprentissages de manière rigoureuse et cohérente avec les compétences travaillées.

Bibliographie :

ASTOLFI J.-P., DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y. & TOUSSAINT J. (2015). *Mots-clés en Didactique des sciences : repères, définitions, bibliographies*. Paris, Bruxelles : De Boeck, coll. Pratiques pédagogiques.

CHAMBERLAND G., LAVOIE L., MARQUIS D. (2000) 20 formules pédagogiques. Presses de l'Université du Québec.

PERRENOUD P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF, coll. Pédagogies.

Reuter Y. et CIE (2021). *Traité des didactiques : concepts et notions fondamentales*. Bruxelles : De Boeck

Romainville Marc (2018) *L'Art d'enseigner : précis de didactique*. Edit. Peter Lang

Revue éducation et didactique <https://journals.openedition.org/educationdidactique/>

<http://portaleduc.net/webiste/didactique-des-sciences-techniques/>

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Delhaye Anne

METHODOLOGIE

Constructivisme et socioconstructivisme

SUPPORTS

Des fiches techniques mises à la disposition des étudiants
L'ensemble des documents pour préparer la séquence pédagogique (canevas, évaluation formative, explicitation des justifications didactiques)

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Evaluation formative : auto et co-évaluation

Evaluation certificative

Production attendue: rédaction d'une séquence d'apprentissage accompagnée de l'évaluation et de la grille d'évaluation, supports, document-élève

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**,

*dans le domaine des sciences et techniques, de la santé ou des arts et pour sa discipline,
en tenant compte du dossier pédagogique et des programmes, du groupe-classe,
en ayant recours aux ressources existantes,
en respectant les règles d'usage de la langue française,
sur base d'une préparation écrite,*

l'étudiant sera capable :

- ◆ de construire une séquence d'enseignement et d'apprentissage, en ce compris l'évaluation, intégrant une stratégie didactique adaptée à la discipline enseignée ;
- ◆ de justifier ses choix didactiques.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiative démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

UTILISATION DE L'IA

Cadre d'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle (IA)

Dans le cadre des activités de cours, l'usage des outils numériques et des intelligences artificielles est autorisé et encouragé, à condition qu'il respecte les principes suivants, issus du cadre institutionnel EA – SeGEC :

Utilisation éthique

- Respect du RGPD, des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.
- Vérification des sources et des contenus générés.
- Honnêteté intellectuelle dans toute production.

Utilisation responsable

- Pertinence pédagogique de l'usage des outils IA.
- Prise en compte de l'impact environnemental.
- Transparence et mention explicite du recours à l'IA.
- Vérification critique des contenus générés.

Utilisation inclusive

- Accessibilité des outils pour tous les apprenants.
- Prise en compte de la diversité des profils numériques.

Restrictions

- Interdiction de toute forme de plagiat, d'usurpation, de désinformation ou d'atteinte à la vie privée.
- L'IA ne doit pas remplacer la réflexion personnelle, mais peut soutenir la structuration, la relecture ou la mise en forme des productions.

Responsabilité de l'étudiant·e

- Chaque étudiant·e est responsable d'un usage réfléchi, critique et transparent des outils d'IA.
- Toute utilisation de l'IA dans un travail doit être signalée explicitement (ex. : en note de bas de page ou mention en fin de document).